



## Conseil économique et social

Distr. générale  
30 novembre 2002  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de statistique

Trente-quatrième session

4-7 mars 2003

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire\*

Statistiques démographiques et sociales :

Recensements de la population et du logement

### Recensements de la population et du logement

#### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport fait suite à une demande formulée par la Commission de statistique à sa trente-troisième session, où elle avait prié la Division de statistique de lui faire rapport à sa trente-quatrième session sur celles des activités nécessaires qu'elle aurait pu intégrer à son programme de travail<sup>a</sup>.

---

<sup>a</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, Supplément No 4* (E/200/24, E/CN.3/2002/31), par. 5 c).

---

\* E/CN.3/2003/1.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Historique .....	1–2	3
II. Activités de la Division de statistique de l'ONU .....	3–17	3
A. Activités réalisées en 2002 .....	3	3
B. Activités prévues pour 2003 .....	4	3
C. Activités demandées par la Commission et envisagées pour l'exercice biennal 2004-2005 .....	5-8	4
D. Activités demandées par la Commission et envisagées pour les programmes de travail de 2006 et ultérieurs .....	9–17	4
III. Mesures que la Commission est invitée à prendre .....	18	6
Annexe		
Ateliers de formation concernant les recensements organisés en 2002 .....		7

## I. Historique

1. La Commission de statistique a examiné à sa trente-troisième session les activités mises en train par la Division de statistique à l'occasion du programme de recensements mondiaux de la population et du logement de 2000 (1995-2004) et approuvé les activités envisagées<sup>1</sup>. La Commission a estimé qu'il était nécessaire d'en réaliser d'autres, tout en constatant qu'au vu des ressources disponibles, la Division ne serait pas en mesure de traiter tous les problèmes en cause<sup>2</sup>. Pour ce qui est des ressources, il faut noter que les priorités proposées ci-après sont pour l'essentiel basées sur le budget ordinaire escompté de la Division. Si des fonds extrabudgétaires devenaient disponibles, on pourrait envisager d'autres activités.

2. On trouvera ici résumées les activités réalisées depuis la trente-troisième session de la Commission, celles qui sont approuvées pour 2003, celles qui sont envisagées pour l'exercice biennal 2004-2005, présentées à la Commission pour approbation, et celles que cette dernière a demandées et qui pourraient être inscrites au programme de travail de la Division pour des exercices biennaux ultérieurs.

## II. Activités de la Division de statistique de l'ONU

### A. Activités réalisées en 2002

3. La Division a) a réalisé des programmes de formation visant à renforcer les compétences nationales de réalisation des opérations de recensement ainsi que d'analyse, de diffusion et de promotion des résultats de recensement (voir la liste des ateliers de formation à l'annexe; b) a rédigé et présenté pour publication le guide de la collecte de données sur la fécondité et la mortalité; c) a publié un rapport technique sur la collecte des caractéristiques économiques dans les recensements de la population<sup>3</sup>; d) a publié les actes du Colloque sur l'examen global de la série de recensements de la population et du logement de 2000 : évaluation à mi-parcours de la décennie et perspectives d'avenir, qui a eu lieu à New York du 7 au 11 août 2001<sup>4</sup>; e) a entamé la rédaction d'un guide des enquêtes démographiques et sociales sur les ménages.

### B. Activités prévues pour 2003

4. Un groupe d'experts se réunira en 2003 pour examiner le guide des enquêtes démographiques et sociales sur les ménages. La Division prévoit en outre d'organiser en 2003 plusieurs ateliers et réunions, à l'ordre du jour desquels elle compte intégrer des sujets dont la Commission avait signalé qu'elle s'en préoccupait. On revoit en détail par exemple l'*Annuaire démographique*, pour le soumettre en 2003 à l'évaluation d'un groupe d'experts. On réfléchira aussi au niveau de détail du traitement des sujets de recensement auxquels correspondent des données de recensement compilées pour l'*Annuaire*. Ce premier rapport sera un des éléments de la révision prévue de la liste minimale des sujets essentiels de recensement (voir plus loin, par. 17).

### **C. Activités demandées par la Commission et envisagées pour l'exercice biennal 2004-2005**

5. Deux activités précises demandées par la Commission à sa trente-troisième session seront programmées pour l'exercice biennal 2004-2005, selon les modalités indiquées ci-après.

#### **Colloque faisant suite aux recensements de 2000**

6. Dans son programme de travail pour l'exercice biennal 2004-2005, la Division a proposé d'organiser en 2004 un colloque sur le thème « Le programme de recensements mondiaux de la population et du logement : besoins actuels et perspectives d'avenir ».

#### **Rapports**

7. Un rapport technique sur la collecte, l'exploitation et la diffusion de statistiques des migrations internationales est envisagé dans le programme de travail pour l'exercice biennal 2004-2005. On met à jour en vue de cette activité le questionnaire de *l'Annuaire démographique* sur la migration et les voyages internationaux pour l'aligner sur le cadre théorique présenté dans les *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales, Première révision*<sup>5</sup>.

#### **Autres activités**

8. Plusieurs autres activités prévues pour l'exercice biennal 2004-2005 répondent à des préoccupations exprimées par la Commission.

### **D. Activités demandées par la Commission et envisagées pour les programmes de travail de 2006 et ultérieurs**

#### **Annexe complémentaire aux *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat, Première révision***

9. La Division envisage d'établir une annexe complémentaire aux *Principes et Recommandations*, ce qui supposerait une série d'activités, notamment un examen et une synthèse des expériences nationales à ce sujet, et une participation des pays à des séminaires et des réunions de groupes d'experts. La rédaction et l'examen commencent en 2006, en consultation avec les États Membres et les commissions régionales, l'annexe devant être réalisée en 2007.

#### **Possibilité d'étudier l'utilisation des recensements pour suivre les établissements humains, en particulier les taudis**

10. Les établissements humains, notamment la révision des définitions des zones urbaines et rurales, des villes et des agglomérations, ont été le thème d'un séminaire interne d'octobre 2002, auquel ont participé le Bureau of the Census des États-Unis, un représentant du groupe de travail sur l'urbanisation de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population et un expert des villes et de l'urbanisation.

Un résumé des conclusions de ce séminaire est diffusé à la Commission dans une note d'information.

11. Les autres thèmes proposés par la Commission n'ont pas pour l'instant suscité de projets d'activités précises.

**Groupes de réflexion sur le rôle futur des recensements (et l'importance qu'ils présentent pour la définition des stratégies de développement), sur les méthodes et les conceptions présidant aux recensements, et leur évolution dans le temps**

12. On intégrera des groupes de réflexion sur ces thèmes au colloque de 2004 (voir plus haut, par. 6) et à d'autres ateliers organisés sous l'égide de la Division de statistique. Cette dernière organisera aussi des réunions parallèles lors de congrès d'associations internationales de spécialistes, comme l'Institut international de statistique et l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, ainsi que d'autres réunions internationales et conférences régionales. La Division continuera à enrichir le site Web du colloque, en y ajoutant un chapitre sur les problèmes nouveaux apparus dans ce domaine, avec un aperçu des expériences nationales, tels qu'ils ressortiront des réunions susmentionnées, de manière à faciliter les échanges de données d'expérience entre pays et l'instauration d'un dialogue continu entre experts nationaux et internationaux.

**Ateliers**

13. Outre les huit ateliers sur les recensements organisés en 2002 (voir annexe), la Division envisage dans ses programmes de travail pour les années 2006 à 2009 d'organiser deux ateliers par an.

**Appui aux pays et coopération technique**

14. La Division organisera des ateliers de formation où le *Handbook on Geographical Information Systems and Digital Mapping*<sup>6</sup> servira de documentation de base, complété par d'autres documents techniques répondant aux besoins particuliers des pays participants. On offrira aussi des bourses et des voyages d'étude pour appuyer les pays et répondre à des demandes d'aide précises en informatique et en cartographie numérique. Le colloque de 2004 abordera aussi le thème de l'adoption des nouvelles technologies pour la réalisation efficace des recensements (voir plus haut, par. 6).

**Utilisation d'Internet**

15. La recherche-développement sur l'utilisation d'Internet pour le dénombrement censitaire n'en est qu'à ses débuts. Pour faire le tour de la question, la Division établira une liste des pays qui ont entamé des travaux dans ce domaine, ou prévoient de recourir à Internet pour les recensements. Si on se sert plus fréquemment d'Internet pour diffuser les résultats de recensement, là aussi, il faut encore parfaire la technique et en suivre l'évolution. On s'efforcera de favoriser les échanges d'informations et d'expériences sur ce type d'utilisation d'Internet, notamment en mettant au point dans le guide sur la diffusion des données de recensement<sup>7</sup> un chapitre consacré à cet usage d'Internet. On organisera également des ateliers où l'on utilisera ce guide.

### **Coûts des recensements**

16. Les bureaux nationaux de statistique s'inquiétant des moyens d'assurer la qualité et la valeur des recensements face au contrôle des coûts et de la volonté de récupérer les frais, la Division inclura ce sujet dans les travaux du colloque de 2004 (voir plus haut, par. 6). Elle cherchera aussi à obtenir auprès des pays des exemples précis, qui pourront être examinés lors de prochains ateliers et réunions.

### **Liste minimale de sujets de recensement**

17. Les travaux sur la liste minimale des sujets essentiels de recensement se fonderont, d'une part, sur les *Principes et recommandations*, qui offrent une liste de sujets possibles des collectes de données dans les recensements nationaux de la population et du logement, et, de l'autre, sur une autre liste de sujets faisant l'objet de compilations à l'échelon international, indus dans la collecte des données pour l'*Annuaire démographique* (voir plus haut, par. 4). En examinant la teneur des questionnaires de recensement nationaux, on aura aussi de quoi comprendre quelles sont les questions les plus communément traitées dans les recensements nationaux, et dans quelle mesure les normes internationales (concepts, définitions) sont effectivement appliquées. La Division envisage de réunir en 2006 un groupe d'experts qui examinerait une liste minimale proposée de sujets essentiels.

## **III. Mesures que la Commission est invitée à prendre**

18. La Commission de statistique est invitée à :
- a) Revoir les priorités proposées pour 2004-2005 et les années ultérieures;
  - b) Formuler des observations sur les problèmes de fond exposés dans la liste d'activités proposée.

### *Notes*

<sup>1</sup> Voir E/CN.3/2002/2, par. 15 à 18.

<sup>2</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, Supplément No 4* (E/2002/24, E/CN.3/2002/31), par. 5.

<sup>3</sup> ST/ESA/STAT/119 (en anglais seulement).

<sup>4</sup> Voir <[http://unstats.un.org/unsd/demog/all\\_doc.asp](http://unstats.un.org/unsd/demog/all_doc.asp)> (en anglais; on peut trouver les résumés en français de certaines communications en faisant une recherche sur le site pour le mot clef « recensements »).

<sup>5</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.98.XVII.14.

<sup>6</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.00.XVII.12.

<sup>7</sup> Voir E/CN.3/2002/2, par. 16 e).

---

## Annexe

### **Ateliers de formation concernant les recensements organisés en 2002**

1. Atelier sur l'exploitation des résultats de recensement à l'intention des pays de la Communauté d'États indépendants et des États baltes : Kiev, 21 au 25 octobre 2002.
  2. Atelier sur l'analyse, la promotion et la diffusion des données de recensement, à l'intention des pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe : Ezulwini (Swaziland), 5 au 30 août 2002.
  3. Atelier sur la conception des échantillons à l'intention de la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe : Windhoek, 15 au 19 juillet 2002.
  4. Atelier sur la diffusion des statistiques dans les pays de l'ANASE : Phnom Penh, 24 au 28 juin 2002.
  5. Réunion sur l'ensemble essentiel de sujets de recensement à l'intention des pays de la CESA0 : Le Caire, 8 au 12 juin 2002.
  6. Réunion sur la mesure des incapacités dans les recensements de la population et du logement à l'intention des pays de la CESA0 : Le Caire, 1er au 5 juin 2002.
  7. Atelier sur la capture des données de recensement à l'intention des pays membres de la CESA0 : Amman, 18 au 23 mai 2002.
  8. Atelier régional sur le traitement des données de recensement à l'intention des pays francophones, organisé conjointement avec le FNUAP et le Bureau of the Census des États-Unis : Dakar, 14 mars au 6 avril 2002.
-